

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2018**

Présents: Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames MAITREJEAN, DUMETIER et MISCHLER
Messieurs DUBOZ, CUINET, GUTRIN, MICHEL, MORINIERE, PIERRECY et VUILLET

Absents : Messieurs LUX , NOEL et REYMOND

Excusés ayant donné

Pouvoir : Madame GLISZCZYNSKI pouvoir à Madame MAITREJEAN

Date de la convocation : 22/06/2018

Madame MAITREJEAN est nommée secrétaire de séance

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 MAI 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

Monsieur le Maire accueille Monsieur Alexandre LIZON dirigeant de l'entreprise Lizon Télécom et Travaux Public de SELLIERES qui présente son projet d'implantation d'une carrière. Il témoigne de son intérêt pour le site situé le long la nationale 5 (ancienne décharge), suite à une étude cartographique. Il se propose de constituer une étude de faisabilité et demande si le conseil ne s'y oppose pas. La carrière serait de taille moyenne sur un site fermé et deux emplois seraient créés sur le site. Après la présentation, Monsieur LIZON remercie le conseil de son attention et quitte la salle.

Le conseil échange sur le sujet et donne son accord pour la conduite de cette étude qui devra s'entourer de toutes les protections environnementales et réglementaires liées à ce type d'activité.

Ce projet pourrait apporter une ressource significative au budget communal.

II – DELIBERATIONS

1- Autorisation de prêt auprès de la Caisse des dépôts et de consignations

Monsieur le Maire présente la proposition de prêt de la Caisse des dépôts pour les travaux sur le bâtiment de la mairie. La commune sollicite la Caisse des dépôts et de consignations pour un contrat de prêt de 315 000.00 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de la Caisse des dépôts et de consignations dont les caractéristiques sont les suivantes :

Ligne de prêt :

Type :	PLUS
Montant :	315 000 €
Périodicité des échéances :	Annuelle
Durée totale du prêt :	20 ans
Index :	Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de Prêt + 0,60 %

Profil d'amortissement : Amortissement déduit de l'échéance. Si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés

Taux de progressivité des échéances : de 0%

Révision du taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A.

Dans le cadre de ce projet, Monsieur le maire rappelle que le désamiantage aura lieu courant juillet et que les appels d'offres seront lancés prochainement.

2- Service ADS de la Communauté de communes mises à jour des conventions

Dans le cadre de la création du service ADS (Autorisation du Droit des Sols) par la communauté de Communes en 2015, une convention entre la Communauté de communes et les communes membres a été mise en place précisant les champs d'application du service instructeur, les obligations de chaque partie ainsi que le mode de financement.

Suite aux fusions intervenues en 2017 il est nécessaire de procéder à des ajustements en tenant compte de l'évolution de ce service. Ainsi, par délibération du 5 mars 2018, le Conseil Communautaire a validé la mise à jour des conventions passées avec les Communes adhérentes au Service ADS de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal a validé l'avenant à la convention et autorise le Maire à le signer ainsi que la convention actualisée.

3- Décision modificative n° 1 budget commune

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de l'extension du groupe scolaire la commune envisage d'acquérir une auto-laveuse pour l'entretien du bâtiment scolaire. Le prix de cet investissement est de 2 954.70 € TTC, cette acquisition ne pourra être réalisée qu'après accord du Conseil municipal de Ney. A cet effet il est nécessaire d'effectuer sur le budget principal des mouvements de crédits

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les mouvements crédits suivants :

Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022	Dépenses imprévues	2 000.00 €	
D 2153	Réseaux divers	1 000.00 €	
D 21312	Bâtiments scolaires		3 000.00 €

La réception des travaux du groupe scolaire ayant eu lieu cette semaine, le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) a été remis par la communauté de communes. La rentrée se déroulera comme prévu dans les nouveaux locaux.

4- Mise en place du Régime Indemnitaire en tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Monsieur le Maire expose :

Le nouveau régime indemnitaire se compose de deux éléments :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise liée aux fonctions exercées par l'agent et à son expérience professionnelle,
- le complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres décident d'instaurer dans la limite des textes applicables à la Fonction Publique d'Etat l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) et le Complément Indemnitaire Annuel.

III DOSSIERS EN COURS

- Présentation d'un projet de création d'un site internet pour la commune

Mickaël GUTRIN Conseiller municipal a préparé et présenté un projet de création d'un site internet de la commune. Il propose également de créer un logo plus dynamique que celui actuel.

- Bâtiment Mairie Ecole validation TCE pour le lancement de l'appel d'offre

Monsieur le maire indique que la commune a reçu le cahier des charges pour chaque lot. Et le conseil donne son accord pour le lancement de l'appel d'offre courant juillet.

- Travaux en forêt affouage

L'ONF propose de vendre à la scierie GRANDPIERRE un lot de 48,23 m3 de chablis façonnés au prix de 2 026 €.

Suite à l'exploitation des parcelles n° 5, 6, 11, 12, 15 et 16, un lot de feuillus est à vendre à un professionnel. Il n'est pas proposé aux affouagistes trop difficile d'accès et dangereux.

Mme PIANET et Philippe MORINIERE se sont rendus avec l'entreprise GOYARD pour la création de la piste qui permettra d'exploiter les bois des parcelles n° 25 et 26. L'entreprise doit transmettre un devis.

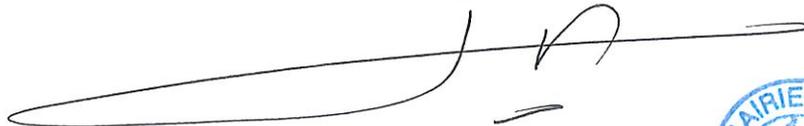
Ils se sont rendus également sur la route forestière chemin de VOIRON qui s'est affaissé et une nouvelle proposition va être transmise pour la remise en service de cette route.

IV QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Monsieur le Maire informe que la commune a reçu du département l'acte administratif qui transfère la propriété des parcelles situées à l'entrée de Cize par la nationale 5. Les parcelles section AD N° 94 et AE N° 19 sont communales.
- ✓ Monsieur le maire informe qu'un permis de construire a été déposé pour la parcelle située au 40 bis avenue Etienne LAMY
- ✓ Mme MAITREJEAN précise que les feux d'artifice se dérouleront le 14 juillet et que l'association des Parents d'Elèves accepte de prendre en charge l'organisation de la buvette et du bal.
- ✓ M. VUILLET et M. PIERRECY signale divers travaux d'entretien qui restent à réaliser

Cize, le 29 juin 2018

Le Maire



Philippe WERMEILLE

